

Strasbourg, le 4 septembre 2024

## **Pollution aux hydrocarbures au Port Autonome Réaction de la Ville de Strasbourg**

Une pollution aux hydrocarbures liée à une fuite suite à un dysfonctionnement sur une courte période de temps de l'électrovanne assurant le transfert interne entre deux cuves d'un bateau de croisière a été signalée au Port Autonome de Strasbourg et constatée par ce dernier dans le bassin des Remparts à Strasbourg.

Le Port Autonome de Strasbourg, Voies Navigables de France et le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin ont pris les mesures nécessaires pour contenir cette pollution, la traiter et empêcher sa propagation.

La situation est à présent stabilisée et les mesures de dépollution se poursuivent.

Les habitant·es des péniches ont été informé·es par un équipage constitué d'agents de la Police Municipale, du Port Autonome de Strasbourg et de VNF de l'interdiction d'usage de l'eau du bassin.

La direction de l'eau et des risques environnementaux et la Mission sécurité civile de l'Eurométropole de Strasbourg suivent la situation en temps réel. Il n'y a pas d'interruption de l'alimentation en eau des bateaux raccordés, le réseau d'eau potable n'étant pas impacté par cette pollution.

Une distribution de bouteilles d'eau est néanmoins prévue et sera assurée par la Protection civile et le Port de Strasbourg dans la journée.

Les animaux impactés par cette pollution ont été pris en charge par le Gorna et aucune mortalité piscicole n'a été constatée à ce stade.

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, déclare : « *La situation est suivie de près par la collectivité. Si la propagation de la pollution semble contenue, je reste attentive à l'évolution de la situation et plus particulièrement aux conséquences de la pollution sur l'environnement proche et ses habitant·es.*

*Il faudra le moment venu également faire la lumière sur les causes et la responsabilité du capitaine du bateau de croisière à l'origine de cette pollution. Le Port Autonome de Strasbourg m'a indiqué engager les procédures juridiques nécessaires en ce sens. Je tiens à remercier ses équipes, le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin, Voies*



*navigables de France et les services de la collectivité pour leur mobilisation qui a permis à ce stade de contenir la pollution. »*

